



## Discours du maire 2020

À vous tous, citoyens et citoyennes de la municipalité de Westbury, c'est avec plaisir, à titre de maire, que je vous présente le rapport sur la situation financière de votre municipalité au 31 décembre 2020, conformément à l'article 176.2.25 du code municipal.

Comme vous le savez, la pandémie de COVID-19 a considérablement affecté nos vies, et ce, de façon différente d'une personne à l'autre. Pour la Municipalité, la pandémie a généré des dépenses imprévues comme le réaménagement des locaux municipaux, l'achat d'équipements informatiques pour faciliter le télétravail des employés et pour les réunions du conseil municipal en téléconférence.

Toutefois, une subvention gouvernementale totalisant 54 386\$ a grandement aidé à pallier aux dépenses imprévues, et a même permis de ne pas charger d'intérêts sur le compte de taxes pour l'année jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2020.

Pour l'année 2020, le rapport financier montre un surplus de 204 864\$

Les revenus & investissements	1 945 915
Les dépenses	1 333 718
Excédent avant conciliation	257 903
Amortissement et investissements	149 430
Excédent de fonctionnement	204 864

	Salaires	Allocations de dépenses
Maire	10 147.96 \$	5 073,92 \$
Conseillers	3 382.64 \$	1 691.32 \$

En 2021, nous sommes une année d'élection et je vous annonce que j'ai l'intention de me représenter à la mairie pour un deuxième mandat.

Avant de vous énoncer les différentes composantes des prévisions budgétaires, j'aimerais vous présenter certaines particularités et statistiques concernant le territoire du canton de Westbury, à savoir :

En 2021, la population de Westbury est de 1066 habitants, soit une augmentation d'environ 1% par rapport à 2020 qui était à 1055 habitants. Westbury continue de connaître une croissance soutenue et les gens choisissent d'y habiter pour y retrouver une excellente qualité de vie et des grands espaces.

Pour 2021, la municipalité a adopté un budget de 1 374 115\$, avec un taux de taxes foncières de 0.66\$ du 100\$ d'évaluation au total en plus des taxes de services.

Malgré la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement, nous sommes fiers de pouvoir présenter un budget équilibré avec un maintien du taux de taxe général, et ce, sans coupure de service.

L'exercice budgétaire 2021 tient aussi compte du nouveau rôle d'évaluation foncière, déposé le 23 octobre 2020, et qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour les années 2021-2022-2023.

Nous vous avons mentionné dans un communiqué que l'implantation des bacs bruns sur tout le territoire occasionnerait un montant ajouté sur vos taxes de 30\$ en 2021 qui pourrait être aboli en 2022 si la participation était représentative sur la diminution du bac de déchets.

Je vous annonce maintenant que le montant ne sera pas reconduit en 2022 étant donné que nous avons cessé de ramasser les conteneurs sur notre territoire ce qui a permis une économie d'environ 26\$ par porte.

L'an passé nous avons installé 2 nouvelles enseignes à l'entrée de la municipalité soit sur la route 253 et de la route 112 en provenance d'Ascot Corner. Les 2 autres seront installées bientôt sur la route 112 en provenance de Dusdwell et sur la route 214. Un estimé sera fait pour l'enseigne à l'Hôtel de Ville et le remplacement de la croix de chemin à l'intersection du chemin Bassin Sud et la route 214.

En 2021 nous avons fait la transaction du terrain dans le développement Godbout qui nous a été donné pour la contribution parcs et terrains de jeux qui représente 10% de la valeur des terrains lotis. Le parc commencera à être aménagé cette année avec une subvention du député au montant de 4 947\$ et nous prévoyons le faire en plusieurs étapes en collaboration avec un comité formé dans le secteur et le Conseil Sport Loisir de L'Estrie, donc nous débuterons l'aménagement en 2021 et une autre phase sera faite en 2022.

La Municipalité profitera du programme de subvention sur la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) qui permettra de financer des projets d'infrastructures prioritaires de l'ordre de 1,2 M\$. Cette somme sera investie dans les projets suivant :

- En 2020, nous avons procédé à la 3<sup>e</sup> phase du chemin Tétreault (600 mètres)
- En 2021, le remplacement du ponceau sur le 1<sup>er</sup> rang Est
- En 2022, refaire partie d'asphalte et pavage des parties, rechargement et creusage de fossés sur les chemins Gosford Est et Gosford Ouest

De plus, des travaux d'aménagement seront faits sur le chemin Cyr et Gosford afin d'améliorer l'intersection.

Concernant le service internet haute vitesse, la MRC prévoit brancher tous les résidents d'ici septembre 2022. Une carte interactive indiquant l'avancement des travaux de branchement sera disponible et nous vous tiendrons au courant.

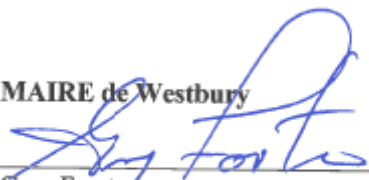
Nous voulons que vous portiez une attention spéciale à la vitesse dans les développements sur notre territoire, plusieurs nouvelles familles sont établies ce qui apporte une population plus jeune dans ses secteurs nous vous invitons à respecter la vitesse.

COVID-19 : les séances du conseil sont présentement à huis clos, par visioconférence, jusqu'à nouvel ordre.

Les procès-verbaux intégraux de la réunion seront sur le site web de la Municipalité dans les plus brefs délais. Merci de votre compréhension.

Si vous avez des questions à poser au Conseil sur l'un ou l'autre des sujets à la suite des séances du conseil ? Écrivez-nous à l'adresse [info@cantonwestbury.com](mailto:info@cantonwestbury.com) avant 13 h la journée même de la séance et nous veillerons à y répondre dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, je tiens à remercier, la Direction générale, l'équipe des membres du conseil, ainsi que l'ensemble des employés de la Municipalité pour leur implication, leur engagement et leur efficacité. Derrière chaque réalisation, il y a les efforts d'une équipe qui permettent de la concrétiser.

MAIRE de Westbury  
  
Gray Forster